Accusée d’avoir mordu un chauffeur de taxi, la députée LREM Laetitia Avia s’explique

03/10/2017 à 17h14

On se souvient encore de cette histoire ! Le 23 juin dernier, Laetitia Avia était accusée d’avoir mordu l’épaule d’un chauffeur de taxi après que ce dernier ait refusé qu’elle paye avec une carte bleue. Invitée sur le plateau des GG ce mardi, la députée de la 8e circonscription de Paris est revenue sur cette polémique.